

# **Japon : adoption de la loi référendaire pour réviser la Constitution pacifiste**

dimanche 20 mai 2007, par [AFP](#), [Le Monde](#) (Date de rédaction antérieure : 16 mai 2007).

TOKYO. Le Sénat japonais a ouvert, lundi 14 mai, la voie à une révision historique de la Constitution pacifiste du pays en entérinant la législation nécessaire à la tenue d'un référendum national sur ce sujet. La loi de référendum a été adoptée par la majorité de droite au Sénat. Elle avait été approuvée par la Chambre des députés en avril. Selon le premier ministre Abe, la Constitution, qui a 60 ans, « *ne répond plus aux changements importants survenus dans la politique étrangère et de défense* » du Japon depuis 1945.

Cette loi référendaire ne prendra effet que trois ans après avoir été votée, ce qui repousse au moins à 2010 tout éventuel amendement constitutionnel. - (AFP.)

---

**P.-S.**

\* Article paru dans le Monde, édition du 16.05.07.